


La certification des sites Web santé par la Fondation HON en partenariat avec la HAS

Qu'est ce que la Fondation Health On the Net?

- La Fondation «Health On the Net» (La Santé sur Internet) est une fondation internationale à but non lucratif dont le siège est à Genève en Suisse. Elle a un statut d'organisation non gouvernementale
- Elle est présidée par le Professeur Antoine Geissbühler et dirigée par Madame Célia Boyer
- HON a une activité de certification des sites santé depuis 1996. Sa renommée est internationale, elle est présente dans 118 pays dont la France. Environ 6'800 sites sont certifiés HON dont près de 800 sites français.

Comment se déroule la certification d'un site Web dédié à la santé?

- La certification comporte une évaluation du site santé via Internet par HON pour s'assurer que le site respecte les 8 principes d'un code de bonne conduite: le HONcode. 
- La Fondation communique au responsable du site les résultats de cette évaluation et le cas échéant les éléments à corriger pour satisfaire au respect des principes du HONcode.
- Le site se voit attribuer, lorsqu'il est jugé en conformité avec le HONcode, le logo de HON et le certificat attestant de la certification. Ce certificat mentionne la date d'obtention de la certification et précise que la certification obtenue répond à la loi de l'assurance maladie n° 2004-810 du 13 août 2004 dans le cadre de la collaboration avec la HAS. Le logo de HON est à afficher sur la page d'accueil de l'espace dédié à la santé.

La certification est-elle acquise définitivement?

- Une réévaluation annuelle systématique du site et une surveillance automatique sont effectuées. Un système de plainte en ligne permet à tout internaute de signaler à HON une non conformité. HON instruit les plaintes et le cas échéant demande au site de corriger les non conformités.
- La certification peut être suspendue voire retirée si le site ne corrige pas les non conformités.

Quel site est-il concerné par la certification?

- Sont considérés comme des sites Web dédiés à la santé, les services de communication au public en ligne dont l'activité principale est la diffusion d'informations dans le domaine médical ou de la santé.

Pourquoi un site demande la certification?

- La démarche se veut volontaire. L'engagement de l'éditeur d'information santé dans cette démarche traduit sa volonté d'améliorer la qualité de l'information médicale et de santé qu'il diffuse et son adhésion aux principes du HONcode.
- Les sites certifiés sont d'une part intégrés dans la base de données de sites certifiés de HON (HONcodeHunt) et d'autre part figureront sur le site de la HAS.
- Une barre d'outil HON, installée en trois clicks permet de vérifier et de rechercher parmi les sites certifiés HONcode. Elle est téléchargeable depuis le site :

http://www.hon.ch/HONcode/Patients/Plugin/Plugins_f.html

Combien coûte la certification d'un site ?

- La certification est gratuite pour l'éditeur du site. Les frais engendrés par la certification sont pris en charge par la HAS et par HON dans le cadre du partenariat.

Pour les éditeurs de sites diffusant de l'information en santé, comment demander la certification pour son site ?

- Les demandes de certification se font via Internet et directement auprès de HON en utilisant le site Internet de HON à l'adresse URL suivante:

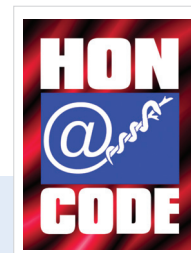
https://www.hon.ch/HONcode/Webmasters/HONcode_membership_f.html

Consulter la version détaillée du HONcode en cliquant sur le lien ci-dessous:

http://www.hon.ch/HONcode/Webmasters/Guidelines/guidelines_f.html

La HAS veut promouvoir la qualité de l'information de santé notamment celle qui est diffusée par Internet. Le partenariat entre la HAS et HON doit concourir à cet objectif et ainsi aider les internautes à identifier des sites de qualité.

Le logo de HON (ci-dessous) permet aux internautes de reconnaître les sites certifiés



Les 8 Principes du HONcode

- | | |
|--|--|
| 1. Autorité | Indiquer la qualification des rédacteurs |
| 2. Complémentarité | Complémenter et non remplacer la relation patient-médecin |
| 3. Confidentialité | Préserver la confidentialité des informations personnelles soumises par les visiteurs du site |
| 4. Attribution | Citer la/les source(s) des informations publiées et dater les pages de santé |
| 5. Justification | Justifier toute affirmation sur les bienfaits ou les inconvénients de produits ou traitements |
| 6. Professionnalisme | Rendre l'information la plus accessible possible, identifier le webmestre, et fournir une adresse de contact |
| 7. Transparence du financement | Présenter les sources de financement |
| 8. Honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale | Séparer la politique publicitaire de la politique éditoriale |

Toutes nos publications sur:

<http://www.has-sante.fr>

<http://www.hon.ch>

